

## La valeur de la transparence

### **Discours de Madame la Conseillère fédérale Simonetta Sommaruga prononcé à l'occasion du 20<sup>ème</sup> anniversaire de la Fondation Ethos le 2 février 2017 à Berne**

*Traduction du discours en allemand disponible sur le site du [Département fédéral de justice et police](#).*

Mesdames et Messieurs,

« The most valuable commodity I know of is information » - le bien le plus précieux que je connaisse est l'information.

Cette affirmation n'est pas de moi, mais de Gordon Gekko. Ce nom vous dira sans doute quelque chose. Gordon Gekko est ce spéculateur combatif, protagoniste de deux films sur Wall Street. Il brasse des millions de dollars, bâtit une fortune mais reperd tout.

Gordon Gekko fait passer les bénéfices à court terme avant toute autre chose : avant le bien de ses collaborateurs, avant l'environnement, avant la société. L'avidité, affirme-t-il dans le film, est une bonne chose. Gordon Gekko a donné un visage à l'idéologie de la valeur actionnariale.

C'était au milieu des années 1980. A la lumière d'aujourd'hui la création d'Ethos semble être une riposte au comportement de gens comme Gordon Gekko.

Car tout ce qui indiffère les spéculateurs de Wall Street et d'ailleurs, est précisément ce qui compte pour Ethos : les conditions de travail des employés, la défense des droits de l'homme et les préoccupations écologiques.

Citer, à l'occasion de l'anniversaire d'Ethos, Gordon Gekko, c'est presque un peu comme lire un extrait d'une encyclique papale dans un culte protestant. Et pourtant j'ai osé le faire. Car Gordon Gekko a raison sur un point : l'information est un bien précieux. Seul celui qui est informé peut mesurer les conséquences de ses actes. Et seul celui qui est informé est capable d'agir en toute responsabilité.

C'est aussi l'avis du Conseil fédéral. Et c'est pourquoi il a décidé en automne dernier d'exiger davantage de transparence de la part des entreprises multinationales établies en Suisse faisant le négoce de matières premières. Le Conseil fédéral souhaite que les sociétés actives dans l'extraction de matières premières soient tenues de rendre public tout versement important à des autorités étrangères. Il souhaite que les populations des Etats extracteurs apprennent par ce biais combien leur gouvernement encaisse grâce aux matières premières. Le savoir est une arme puissante. Le savoir permet à une population de mieux contrôler ses autorités et d'endiguer la corruption.

En fin de compte, ces informations peuvent contribuer à lutter contre une malédiction que j'ai du mal à accepter : je parle de la malédiction des matières premières. Je parle de la malédiction qui frappe septante pourcent d'êtres humains qui souffrent d'extrême pauvreté et vivent pourtant dans des Etats riches, riches en matières premières. C'est un scandale que ces septante pourcent ne profitent en rien des trésors naturels de leur pays et que, pire, ils subissent très souvent les ravages écologiques et les violations des droits de l'homme.

J'ai pu le voir de mes propres yeux en Guinée. La Guinée est riche en bauxite. Le moindre gramme y est extrait du sol. Mais la population locale n'en voit pas la couleur. Car la plus-value n'est pas produite sur place. La bauxite est transportée à travers le pays dans des trains marchandises interminables et envoyée ensuite en Europe et en Asie par la voie maritime.

En Guinée il ne reste qu'une chose : d'immenses cratères disséminés dans tout le pays. Et la population se demande où passe toute cette manne. Nous lui apportons une réponse.

### **Des prescriptions de transparence pour les multinationales.**

Les prescriptions de transparence telles que les veut le Conseil fédéral ont donc toute leur importance pour les populations locales. Mais ces prescriptions ont aussi une raison d'être pour notre pays. En effet, si nous ne voulons pas chez nous d'entreprises dont l'activité commerciale se fonde sur le versement de pots-de-vin, il faut des prescriptions de divulgation.

Enfin, les prescriptions de transparence ont aussi une importance capitale pour les actionnaires. Car les actionnaires ont tout intérêt à savoir quelle est la nature des affaires que pratiquent leurs entreprises au quatre coins du monde et ce que font leurs filiales étrangères. Faute de quoi, ils investissent dans une boîte noire, ce qui peut avoir des conséquences fâcheuses.

Vous vous souvenez certainement du cas de l'huile de palme, qui a donné du fil à retordre il y a quelques années à un groupe suisse. Pour obtenir de l'huile de palme on a détruit une partie de la forêt vierge en Indonésie. Une ONG a rendu ces faits publics, les médias se sont emparés du cas et cette histoire s'est répandue via internet comme une trainée de poudre bien au-delà des frontières de la Suisse. Ce groupe a été mis au pilori pendant des semaines. En fin de compte il ne lui restait pas d'autre choix que de rechercher un autre fournisseur. Mais le mal était déjà fait pour ce groupe et, partant, pour ses investisseurs.

C'est pourquoi la transparence est un impératif. Non seulement pour le secteur des matières premières, mais pour tous les groupes exerçant une activité internationale. Et la transparence ne doit pas se limiter aux versements à des instances étatiques. Elle doit aussi avoir pour objet la protection de l'environnement, les conditions de travail et les droits de l'homme.

L'économie suisse est particulièrement exposée. Nos entreprises investissent chaque année des milliards à l'étranger. Selon la banque nationale suisse les capitaux des entreprises suisses ont doublé entre 2004 et 2014 pour atteindre la

coquette somme de 1056 milliards. En Asie nos investissements ont triplé, en Afrique même quadruplé. Par ailleurs, nous sommes une plaque tournante pour les matières premières. En 2013 par exemple, les raffineries suisses ont importé 3000 tonnes d'or pour une valeur de 110 milliards de francs.

Pour l'économie, cela représente indéniablement un succès. Mais le succès peut cacher de vrais abîmes. Vous le savez : la liste des incriminations à l'égard des filiales de multinationales suisses et de leurs sous-traitants est longue. On leur reproche d'entretenir des contacts avec des paramilitaires, de violer des prescriptions relatives à l'environnement ou encore de faire travailler des enfants.

Certains de ces reproches sont peut-être exagérés, d'autres sont tout simplement infondés. Mais ils sont en partie justifiés. Et lorsque les faits apparaissent au grand jour, il est trop tard. La réputation et la confiance en ont déjà pris un coup.

C'est pourquoi, lorsque l'Etat enjoint ces multinationales à faire preuve de transparence, il agit aussi dans l'intérêt des investisseurs et des actionnaires.

De nos jours les indices économiques ne suffisent plus pour évaluer le prix d'une entreprise. Celui qui veut connaître la vraie valeur d'une entreprise doit aussi savoir quelle importance elle attache aux droits de l'homme et à l'environnement.

L'Union européenne a déjà opté pour une plus grande transparence. Dans l'Union européenne, les grandes entreprises doivent rendre des comptes chaque année sur ce qu'elles et leurs filiales font en matière d'environnement, de défense des droits de l'homme et des conditions de travail.

Nous savons évidemment que la simple obligation de présenter un rapport ne change pas la face du monde. L'écrit n'est pas tout et une prescription n'a de valeur que si elle est appliquée. Et pourtant je suis convaincue que l'obligation de rendre des comptes a un effet, car elle démontre que le respect des droits de l'homme n'est pas une simple affaire privée, pas même lorsqu'une entreprise fait des affaires à quelques milliers de kilomètres de son siège principal.

Ainsi la transparence engendre la responsabilité. Celui qui est informé est responsable de ses faits et gestes.

Cela vaut pour les entreprises, mais aussi pour les investisseurs. Un actionnaire qui sait que des enfants vont à l'usine plutôt qu'en classe, que des travailleurs sont traités comme des serfs et que les sols sont pollués, ne pourra plus se dérober à ses responsabilités. Même si c'est difficile il devra les assumer.

### **Risques de réputation pour la Suisse.**

Dans l'Union européenne les Etats membres sont en train de traduire dans le droit national l'obligation d'informer. En Suisse nous n'en sommes pas encore là. Cependant le Conseil fédéral a laissé entendre que la Suisse pourrait en faire de même pour autant qu'elle n'encoure pas de désavantage concurrentiel.

Il est évident que dans ce type de réflexions on est toujours tiraillé entre le bénéfice économique immédiat et l'intérêt général du pays à plus long terme – comme c'est le cas pour tout autre Etat aussi. Mais il serait regrettable qu'en fin de comptes nous nous retrouvions isolés.

La Suisse a déjà fait d'amères expériences en matière de secret bancaire. Elle a appris à ses dépens ce que cela signifie que d'ignorer longtemps – trop longtemps – les développements internationaux. Le prix à payer pour un pays et toute une branche économique, peut être très élevé. Cet exemple montre clairement que nous pouvons conjurer notre indépendance tant que nous voulons, il n'empêche que notre économie est imbriquée dans le réseau mondial. Celui qui veut participer à la mondialisation doit obéir à des normes internationales. Sinon il se met au ban de la société. C'est pourquoi les développements à l'étranger nous concernent tous et nous ne pouvons pas faire mine de les ignorer.

Mesdames et Messieurs,

Vous connaissez certainement l'histoire du singe qui lance des fléchettes sur la page boursière du Wall Street Journal. Ce singe aurait, dit-on, réalisé avec les actions ainsi choisies, un rendement supérieur à celui des investisseurs professionnels.

Le problème dans cette histoire, c'est qu'il ne s'agit précisément que d'une histoire.

D'autres récits sur la bourse, eux aussi, ont la vie dure. Depuis des années certains milieux veulent nous faire croire que bénéfices et investissements éthiques sont antinomiques. Je pense qu'il est grand temps de tordre le cou à ce préjugé. Investissements éthiques et bénéfices ne sont plus antinomiques – ils ne l'ont peut-être jamais été.

Ne plaçons donc pas nos millions à coups de fléchettes. Allons au fond des choses et voyons l'importance que donne une entreprise aux conditions de travail, aux droits de l'homme et aux normes protégeant l'environnement.

C'est précisément ce que fait Ethos depuis 20 ans. Et c'est ce qui rend le travail d'Ethos si précieux. Pour les populations locales, mais aussi pour les investisseurs.

C'est pourquoi j'ai le plaisir de vous transmettre, à l'occasion de cet anniversaire, les félicitations et les meilleurs vœux du Conseil fédéral.